ART. 15 N° 185

## ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2011

\_\_\_\_\_

# LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2012 (Nouvelle lecture) - (n° 3933)

Commission	
Gouvernement	

## **AMENDEMENT**

N° 185

présenté par
M. Bur, rapporteur
au nom de la commission des affaires sociales
pour les recettes et l'équilibre général

......

#### **ARTICLE 15**

Supprimer les alinéas 4 et 5.

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Retour au texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture, moyennant le maintien du dispositif introduit par le Sénat en faveur des véhicules « hybrides ».